

FAQ Diaspora FrikaPay

Acheter au Bénin depuis l'étranger sans payer dans le vide

Éditeur	FrikaPay Technologies SARL (nom commercial : FrikaPay)
RCCM / IFU	RB/NAT/26 B 994 / 3202682983357
Siège social	Ilot : NA, Quartier : Yetapo, Parcelle : SB, Maison : IMANA NARA, Natitingou, Atacora, Bénin
Représentant légal	Daniel Wibo NARA, Fondateur & Gérant
Contact officiel	contact@frikapay.com +229 01 66 62 30 09
Site officiel	https://frikapay.com
Entrée en vigueur	juillet 2026

Objet du document

Cette FAQ reprend et structure les informations publiées sur la page Diaspora du site FrikaPay. Elle s'adresse aux clients vivant hors du Bénin, aux proches qui souhaitent financer un achat au Bénin, ainsi qu'aux commerçants ou artisans béninois concernés par des commandes à distance.

Position de prudence pendant la phase bêta

FrikaPay prépare les cas d'usage diaspora, avec un démarrage prioritaire au Bénin Mobile Money avant toute ouverture publique des paiements depuis l'étranger. Le paiement depuis l'étranger, notamment par carte bancaire internationale, n'est pas ouvert au public pendant le pilote initial. Aucun moyen comme la carte internationale ne doit être considéré comme confirmé tant que les frais, remboursements, délais et règles de contestation ne sont pas validés avec le prestataire de paiement.

1. Questions clés

1.1. Puis-je payer depuis l'étranger aujourd'hui ?

Pas encore pendant le pilote initial. FrikaPay prépare les cas d'usage diaspora, mais les paiements depuis l'étranger et les cartes bancaires internationales seront étudiés dans une phase ultérieure, selon la disponibilité technique et les conditions des partenaires de paiement.

1.2. FrikaPay est-il disponible dans toute la sous-région ?

Non. Le pilote initial est prioritairement centré sur le Bénin Mobile Money. Une extension vers d'autres pays pourra être étudiée progressivement après validation des frais, moyens de paiement, délais de reversement et contraintes réglementaires.

1.3. Les frais sont-ils les mêmes dans tous les pays ?

Non. Les frais peuvent varier selon le pays, l'opérateur Mobile Money, le moyen de paiement ou le prestataire utilisé. Les grilles multi-pays restent internes tant qu'un pays n'est pas officiellement ouvert au public.

2. Cas d'usage prioritaires

FrikaPay n'est pas destiné à tous les petits achats du quotidien. La priorité est donnée aux transactions où le risque perçu est élevé, notamment lorsque le client ne peut pas vérifier physiquement le commerçant avant paiement.

Objets d'art et artisanat béninois

Vous achetez une sculpture, un tableau, un tissu, un bijou, un vêtement traditionnel ou une création locale auprès d'un artisan ou commerçant au Bénin.

Produits agricoles ou transformés

Vous commandez des produits locaux béninois : anacarde, gari, huile, épices, miel, produits séchés ou autres articles issus du terroir.

Commande spéciale pour un proche

Vous payez à distance un produit ou service destiné à un parent au Bénin, sans pouvoir vérifier physiquement le commerçant avant paiement.

3. Comment FrikaPay encadre l'achat

1. Vous indiquez l'achat à sécuriser

Produit, montant, commerçant, contact, ville et conditions de livraison ou de retrait.

2. Le commerçant est invité à accepter

Il confirme qu'il peut traiter la commande dans le cadre FrikaPay.

3. Le paiement est suivi

Le paiement est traité via le partenaire de paiement activé pour la transaction. Les moyens réellement disponibles sont affichés avant validation.

4. La livraison est documentée

Le commerçant fournit les informations utiles : reçu, transporteur, numéro, preuve ou commentaire.

5. Vous confirmez ou signalez un problème

Les fonds sont libérés ou le problème est traité selon les règles prévues.

4. Tarifs bêta visibles avant paiement

Les frais FrikaPay sont affichés avant paiement. Les frais techniques liés au pays, au moyen de paiement ou au prestataire peuvent varier. Le montant total réellement payable doit toujours être confirmé avant validation.

Situation du commerçant	Frais de protection client	Minimum total
Commerçant vérifié FrikaPay	3 % + 100 FCFA	200 FCFA
Commerçant en cours de vérification ou invité	3 % + 200 FCFA	300 FCFA

Exemples publics : achat de 100 000 FCFA -> frais de 3 100 FCFA avec un commerçant vérifié, ou 3 200 FCFA avec un commerçant en cours de vérification ou invité.

5. Ce que FrikaPay peut faire - et ne fait pas

FrikaPay peut	FrikaPay ne fait pas
Encadrer la transaction ; afficher les frais avant paiement ; suivre les étapes ; collecter les preuves ; traiter les problèmes selon les règles prévues.	FrikaPay ne vend pas les produits ; ne livre pas les commandes ; ne promet pas un remboursement automatique dans tous les cas ; ne remplace pas les obligations du commerçant.

6. Contact

Vous avez un achat réel à sécuriser ? Écrivez à FrikaPay avec le type d'achat, le montant estimé, la ville, le contact du commerçant et le délai souhaité.

Contact officiel : contact@frikapay.com | WhatsApp : +229 01 66 62 30 09 | Site : <https://frikapay.com>